



FINALES ACADEMIQUES DE SPORTS COLLECTIFS FUTSAL Mercredi 17 mars 2010

- **Minimes Filles** **Salle des sports DIEUE sur MEUSE**
Minimes Garçons **Cosec d' ANCEMONT**

- **Cadets** **Gymnase municipal THIONVILLE**

- **Jun/Seniors Garçons** **Gymnase Perrault EPINAL**
- **Lycée Filles** **Gymnase des provinces EPINAL**

DISPOSITIONS GENERALES REGLEMENTAIRES

Disciplines	Minimes Garçons et Filles	Cadets	Lycée Filles	Juniors - Seniors Garçons
FOOTBALL	1995 – 1996 1 joueur nés en 1994 Aucun surclassement	1992 – 1993 – 1994 Aucun surclassement	1991 – 1992 – 1993 – 1994 Aucun surclassement	1989 – 1990 – 1991 – 1992 Aucun surclassement

QUALIFICATIONS POUR LES CHAMPIONNATS INTER ACADEMIQUES :

- **Minimes**
Le vainqueur du championnat d'académie est qualifié pour la finale inter académique :
 - Mercredi 31 mars 2010
 - L'académie de Nancy – Metz reçoit l'académie de Strasbourg

- **Cadets**
Le vainqueur du championnat d'académie est qualifié pour la finale inter académique :
 - Mercredi 31 mars 2010
 - L'académie de Nancy – Metz reçoit l'académie de Strasbourg

- **Juniors /Seniors**
Le vainqueur du championnat d'académie est qualifié pour le tournoi inter académique :
 - Mercredi 5 / jeudi 6 mai 2010 à MACON
 - NB : le championnat de France J/S est supprimé

RAPPEL :

Conditions de participation en Championnat par Equipes d'Etablissement

Le championnat par Equipes d'Etablissement est ouvert à toutes les équipes d'A.S à l'exception de :

- Les équipes d'A.S qualifiées les **2 années précédentes** en ¼ de finale du championnat de France Minimes et cadets
- Les équipes d'A.S qualifiées en ½ finale du championnat de France Excellence **l'année précédente**, dans la même catégorie d'âge et de sexe
Dans ce cas, l'A.S peut inscrire une équipe en Championnat par Equipe d'Etablissement à condition de fournir des listes de joueurs séparées avant le début du championnat départemental.
- Les équipes qui comportent des élèves inscrits sur la liste des élèves d'une Section sportive labélisée, des élèves des pôles Espoirs ou des élèves figurant sur les listes Haut niveau du MJS ou de leur fédération.
- Les équipes comportant des élèves ayant participé à **une** rencontre Excellence cette année scolaire dans la même activité, quelque que soit la catégorie d'âge.
Un joueur inscrit sur la feuille de match d'une rencontre excellence **ne peut plus jouer** en championnat par Equipes d'Etablissement dans la même activité quelque soit la catégorie d'âge.
 - ❖ Si une équipe d'Etablissement se qualifie au championnat d'académie, aucun élève inscrit sur une liste de Section Sportive ne peut avoir joué dans cette équipe.
- Les A.S dont l'équipe a fait forfait en phase finale de derniers championnats de France dans la même catégorie et dans la même activité.

Une A.S ne peut pas présenter plus d'une équipe en phase finale du championnat par Equipes d'Etablissement.

Une A.S comportant des Sections Sportives ne peut s'engager en championnat par Equipes d'Etablissement que si elle engage une équipe au moins en championnat Excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe

La licence UNSS

- Art. II. L'A.S se compose ...des élèves inscrits dans l'établissement et titulaires de la licence délivrée par l' UNSS.
- Art. III. 3-29 La participation d'élèves non licenciés est interdite
- Art. III. 3-30 Les organisateurs exigeront la présentation avant le début de l'épreuve de la licence dûment validée.
- Art. III. 3-31 En cas de non présentation de la licence, la participation est soumise à la présentation de :
- L'attestation d'inscription internet accompagnée d'une pièce d'identité
 - La présentation d'une déclaration sur l'honneur accompagnée d'une pièce d'identité.

Les accompagnateurs des équipes

- Art. 2-4 L'animation est assurée par les enseignants d'EPS. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande de cette dernière. Il devra recevoir l'agrément du comité directeur de l' A.S.
En conséquence, Toute personne qui encadre une équipe lors des compétitions UNSS devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclue de la compétition ou interdite d'encadrement sportif de l'équipe.

Dispositions relatives à la présentation d'un Jeune officiel

Rappel : Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental Minimum**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus. Au-delà, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie
- Il est certifié au niveau Départemental minimum. Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

Règlement adopté par la CMR de sports collectifs pour l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un match virtuel, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 défaite** dans son match virtuel

Points de pénalités

BASKET BALL	Anti sportive	1
	Technique	3
	Disqualifiante	5
FOOTBALL – FUTSAL	Carton jaune	1
	Carton rouge	3
HANDBALL	Carton jaune	1
	2 mn	2
	2 x 2mn	4
	Rouge suite à 3 x 2 mn	7
	Rouge direct	10
Expulsion	10	
RUGBY	Carton jaune	1
	Carton Rouge	3
VOLLEY BALL	Carton jaune	2
	Carton Rouge	3
	Carton Jaune / Rouge	5

FUTSAL MINIMES

Durée d'un match	Minimes Garçons et Filles : 2 x 12 minutes
Formule	Championnat Tirage au sort pour désigner l'ordre des matches
Rappel :	En cas d'égalité à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O. appliquer dans l'ordre : <ol style="list-style-type: none"> 1. Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles) 2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposé 3. Goal average général 4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches 5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge
Ballons	Spécifique Futsal
Nombre de joueurs	
- sur le terrain	5 maximum – 3 minimum pendant le match
- sur la feuille de match	10

MINIMES FILLES

Meurthe et Moselle Collège J. Marquette PONT A MOUSSON	Meuse Collège CLERMONT EN ARGONNE
Moselle Collège J. Lagneau METZ	Vosges Collège Camille Claudel XERTIGNY

- **Lieu** : Salle des Sports Ville : DIEUE SUR MEUSE
Téléphone :

- **Horaires** : 12 H 15 Accueil des équipes
Tirage au sort de l'ordre des rencontres
12 H 45 Début du tournoi
17 H 00 fin des rencontres . proclamation des résultats

- ➔ **Responsables de l'organisation** : Stephane BOQUILLON (06 78 05 64 31) – Collège de Fresnes
- ➔ **Responsable Jeunes Officiels** : David THOUVENOT –(06 81 61 29 02) Collège de Dun sur Meuse

Attention : Chaussures propres non portées à l'extérieur obligatoires !

MINIMES GARCONS

Meurthe et Moselle Collège Langevin Wallon BLAINVILLE	Meuse Collège J. Moulin REVIGNY
Moselle Collège C. de Gaulle FAMECK	Vosges Collège Souhait SAINT DIE

- **Lieu** : Cosec du collège
Route de Senoncourt Ville : ANCEMONT
Téléphone : 03 29 85 71 46

- **Horaires** : 12 H 15 Accueil des équipes
Tirage au sort de l'ordre des rencontres
12 H 45 Début du tournoi
17 H 00 fin des rencontres . proclamation des résultats

- ➔ **Responsables de l'organisation** : Ronald GRUSS (06 61 40 67 76) Collège Ancemont
- ➔ **Responsable Jeunes Officiels** : Hervé DEMOISSON - Collège Ancemont

Attention : Chaussures propres non portées à l'extérieur obligatoires !

FUTSAL JUNIORS - SENIORS

Durée d'un match	Juniors Seniors Garçons : 2 x 15 minutes
Formule	Championnat Tirage au sort pour désigner l'ordre des matches
Rappel :	En cas d'égalité à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O appliquer dans l'ordre : <ol style="list-style-type: none">1. Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposé3. Goal average général4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge
Ballons	Spécifique Futsal
Nombre de joueurs	
- sur le terrain	5 maximum – 3 minimum pendant le match
- sur la feuille de match	10

JUNIORS – SENIORS GARCONS

Meurthe et Moselle Lycée J. Callot VANDOEUVRE	Meuse LP E. Zola BAR LE DUC
Moselle LP Cassin METZ	Vosges Vainqueur du 88

- **Lieu** Gymnase Perrault
Rue Charles Perrault Ville : EPINAL
Téléphone : 03 29 31 34 46
 - **Horaires**
12 H 00 Accueil des équipes
Tirage au sort de l'ordre des rencontres
12 H 30 Début du tournoi
17 H 00 fin des rencontres . proclamation des résultats
- ➔ **Responsables de l'organisation :** Pascal KIEFFER (PMF Epinal)
➔ **Responsable Jeunes Officiels :** Manu PERRIN (C.Gelée Epinal) 06 74 57 45 84

Attention : Chaussures propres non portées à l'extérieur obligatoires !